



Paris, le 28 juin 2022

## Colloque annuel du SER : urgence climatique, une loi de programmation au cœur des enjeux

**Le Syndicat des énergies renouvelables tiendra son 23<sup>ème</sup> Colloque annuel le jeudi 29 septembre 2022 à la Maison de la Chimie à Paris.**

Cette édition particulière, située au début d'un nouveau quinquennat avec une Assemblée nationale renouvelée, se déroulera à la veille de textes stratégiques que doit adopter le Parlement sur le rôle de nos filières dans la politique énergétique. Elle sera l'occasion de sensibiliser, à un moment où notre souveraineté énergétique et la décarbonation de notre bouquet énergétique s'affichent comme des sujets majeurs, les parlementaires aux nombreux atouts des énergies renouvelables. Les choix du Parlement témoigneront aux yeux de nos concitoyens, de l'Europe et du monde, de la volonté de notre pays de prendre sa part dans la lutte pour la sauvegarde de notre planète et ces décisions capitales détermineront tout à la fois notre indépendance énergétique, nos choix industriels, les emplois dans nos territoires et la vie de nos compatriotes.

Plusieurs personnalités ont d'ores et déjà accepté d'intervenir à la tribune de cet évènement, parmi lesquelles Fatih BIROL, Directeur exécutif de l'Agence Internationale de l'Energie, Pascal CANFIN, Président de la Commission environnement, santé publique et sécurité alimentaire au Parlement européen, Jean-François CARENCO, Président de la CRE, Xavier PIECHACZYK, Président du Directoire de RTE, ou encore Chantal JOUANNO, Présidente de la Commission nationale du Débat Public. D'autres responsables du monde de l'énergie, du Gouvernement et du Parlement sont également attendus pour prendre part au débat et réagir au programme proposé par le SER dans son livre Blanc « Renouvelables, l'énergie d'un nouvel élan pour la France »\* afin d'accélérer au plus vite la croissance des énergies renouvelables dans notre pays.

[Télécharger ici le programme du Colloque](#)

\*Télécharger ici les livres blancs du SER :

- [Livre blanc du SER 2021 - Partie 1](#)
- [Livre Blanc du SER 2022 - Partie 2](#)

### Contact presse :

Gilles CORMAN

[gilles.corman@enr.fr](mailto:gilles.corman@enr.fr)

01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  [@ser\\_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables

